

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 19 JUIN 2014

Présents : MM. BERNOS, LEES, Mme COIG, CASAUX-BIC, CASABONNE, BARRERE-MAZOUAT, Mme ARTIGAU, Mme VOELTZEL, IDOPE, LABORDE, LAPRUN, KELLER, SOUMET, AURISSET, Mme HIRSCHINGER, Mme BESSONNEAU, OXIBAR, Mme MENE-SAFRANE, LACRAMPE, Mme MICHAUT, ADAM, Mme BONNET, Mme POTIN, LABARTHE, UTHURRY, Mme GASTON, GAILLAT, Mme GIRAUDON, BAREILLE, Mme MIQUEU, TERUEL, Mme MIRANDE.

<u>Pouvoirs</u> :	Suzanne SAGE	à	Maryse ARTIGAU
	France JAUBERT-BATAILLE	à	Bernard AURISSET
	Marianne PAPAREMBORDE	à	Laurent KELLER
	Dominique FOIX	à	Denise MICHAUT
	Maylis DEL PIANTA	à	Maité POTIN
	Gérard ROSENTHAL	à	Daniel LACRAMPE
	Valérie SARTOLOU	à	Michel ADAM

Suppléants : Michel NAVAILLES suppléant de Bernard MORA

Excusés : Alain TEULADE, Gérard LEPRETRE, Hervé LUCBEREILH, Jean-Jacques DALL'ACQUA, Rosine CARDON, Pierre SERENA, Didier CASTERES, Aracéli ETCHENIQUE, Christophe GUERY.

REÇU

le 25 JUIN 2014

RAPPORT N°140619-05-ADM

SOUS-PRÉFECTURE
OLORON S^{TE} MARIE

NOMINATION DE REPRÉSENTANTS A L'AGENCE D'URBANISME ATLANTIQUE ET PYRÉNÉES (AUDAP)

M. LACRAMPE rappelle que la Communauté de Communes du Piémont Oloronais est membre adhérent de l'Agence d'Urbanisme Atlantique et Pyrénées.

Cette structure partenariale qui a produit le SCOT intercommunal réaffirme clairement (dans son projet d'agence 2014-2016) le positionnement de l'AUDAP en qualité d'ingénierie publique qui propose aux collectivités membres toute une palette de métiers dans les champs de l'urbanisme et de l'aménagement. L'AUDAP assure une mission de conseil et d'aide à la décision en entretenant des relations de proximité avec les élus et services des collectivités.

Pour être représenté à l'Assemblée Générale de l'AUDAP, il est proposé au Conseil Communautaire de nommer pour y siéger un représentant titulaire et un représentant suppléant:

Ouï cet exposé,

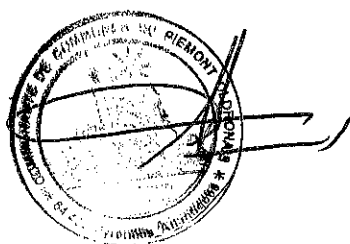
Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- **DÉCIDE** de nommer un représentant titulaire : M. LACRAMPE Daniel, Président
- **DÉCIDE** de nommer un représentant suppléant : Mme BESSONNEAU,
Vice-présidente chargée de l'Urbanisme, de l'Aménagement et de l'Habitat.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 19 juin 2014

Suivent les signatures

Affiché le 25.06.14



Le Président

Daniel LACRAMPE

REÇU

le 25 JUN 2014

SOUS-PRÉFECTURE
OLORON STE MARIE